

COMMUNIQUE DE PRESSE

#DUODAY 26 avril 2018

Une journée de travail en duo avec une personne handicapée

Sous l'impulsion de Mme Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes Handicapées, la 3^{ème} opération #DUODAY aura lieu le 26 avril 2018. Le principe est simple : une entreprise ou une collectivité accueille une personne handicapée, le temps d'une journée de stage en duo avec un salarié volontaire. Au programme de cette journée : participation active de la personne handicapée aux tâches habituelles du collaborateur volontaire et/ou observation de son travail.

En Occitanie, l'Agence régionale de santé et ses partenaires régionaux (DIRRECTE, AGEFIPH, FIPH, Rectorat...) s'associent pour mobiliser le plus de participants à cette journée nationale #DUODAY le 26 avril 2018. L'objectif est à la fois de sensibiliser les entreprises au handicap et de favoriser les échanges entre employeurs, personnes en situation de handicap et professionnels de l'insertion.

L'objectif #DUODAY : l'insertion des personnes handicapées

L'intérêt pour les entreprises, collectivités, associations et autres structures accueillant des duos ce jour-là : découvrir les compétences de travailleurs en situation de handicap, lors d'une période très courte et sans autre engagement, valoriser ses ressources humaines en les impliquant, s'ouvrir à la diversité et au handicap en particulier, communiquer sur ses valeurs sociales.

L'intérêt pour les personnes handicapées : découvrir le milieu ordinaire de travail, préciser un projet professionnel, amorcer un parcours d'insertion, convaincre un employeur de ses possibilités en terme d'intégration, de performance et d'autonomie.

L'intérêt pour les professionnels de l'insertion, de l'accompagnement et de la formation : mieux comprendre les attentes, hésitations, freins des entreprises pour mieux les accompagner dans leurs projets d'intégration de salariés handicapés, connaître leurs besoins en matière d'emploi et de compétences, collaborer avec de nouvelles entreprises.

L'invitation est lancée à toutes les entreprises, collectivités, associations de la région : pour accueillir le temps d'une journée de stage, une personne handicapée en duo avec un salarié volontaire, il suffit de s'inscrire sur www.duoday.fr.